



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Bureau Communautaire
de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle**

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

Séance du 02 juin 2022

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE**

L'an deux mil vingt-deux, le deux juin à 18 heures et 30 minutes, les membres du Bureau Communautaire légalement convoqués le 24 mai 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Jean-Luc BEAUFILS a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

| | |
|-------------|----|
| En EXERCICE | 11 |
| PRESENTS | 11 |
| VOTANTS | 11 |

CONVOCAATION

| | |
|----------|-------------|
| Datée | du 24/05/22 |
| Affichée | le 24/05/22 |

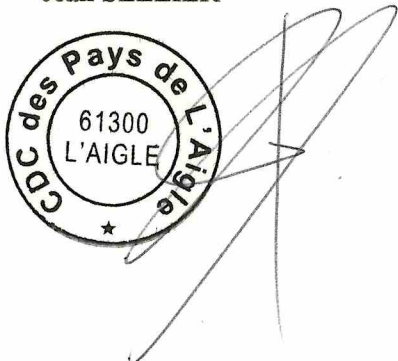
Etaient présents : Jean SELLIER
Philippe VAN-HORNE
Michel LE GLAUNEC
Serge DELAVALLÉE
Guy MARTEL
François BRIZARD
Nathalie LENÔTRE
François CARBONELL
Jean-Luc BEAUFILS
Virginie VIOLET
Véronique HELLEUX

OBJET

**Travaux de rénovation de la
chaufferie de l'école des Sources à
Moulins la Marche :
attribution du marché**

Acte rendu exécutoire après
publication le 09 juin 2022

Le Président,
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20220602-2022-06-02-128-DE
Date de télétransmission : 09/06/2022
Date de réception préfecture : 09/06/2022

Madame VIOLET, Vice-Présidente en charge du Patrimoine Bâti, expose aux membres du Bureau qu'un marché de travaux a été lancé afin de procéder à la rénovation de la chaufferie de l'école des Sources de Moulins la Marche.

L'installation actuelle présente de nombreux dysfonctionnements, aussi la Communauté de Communes s'est attachée les services d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, SAGE Energie, afin d'élaborer le cahier des charges et procéder à l'analyse des offres.

Par ailleurs, un dossier a été déposé début 2022 afin d'obtenir une subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Caractéristiques du marché :

| | |
|---------------------------------|--|
| Type de marché : | Marché de travaux |
| Type de procédure : | MAPA OUVERT (marché à procédure adaptée) |
| Référence : | 2022BAT0000004 |
| Montant prévu au BP 2022 : | 70 402 € TTC |
| Durée du marché : | Période de préparation de 1 mois. |
| Période d'exécution des travaux | 1 mois. |

Le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur l'offre «économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère valeur technique : pondéré à 30 sur 100 points.

- Process (Gestion des études d'exécution, Logistique du chantier, Qualité des matériels proposés 15%
- Le phasage des travaux (Délais, planning d'exécution, suivi du chantier) 10%
- Qualités des moyens humains dédiés au projet depuis la phase études d'exécution jusqu'à la garantie de parfait achèvement (équipe, encadrement, CV) 5%

2. Gestion des déchets dans le cadre du chantier : pondéré à 5 sur 100 points.

- Qualités des moyens et méthodes employées par l'entreprise et dédiées au projet en matière de gestion et suivi des déchets, recyclage 2,5%
- Organisation pour limiter les nuisances de chantier et l'impact environnemental 2,5%

3. Critère Prix des prestations : pondéré à 65 sur 100 points.

2 candidatures ont été reçues.

La consultation s'est tenue du 22 mars 2022 au 02 mai 2022 à 12 h 00. Une phase de négociation portant uniquement sur le critère prix a été lancée jusqu'au 09 mai à 12 h 00.

Conformément aux critères de jugement des offres définis dans le règlement de consultation et au rapport d'analyses fourni,

Acte rendu exécutoire après publication le 09 juin 2022

Le Président,
Jean SELLIER



[Handwritten signature]

- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-8
- Vu le rapport d'analyse des offres et de l'application des critères de pondération

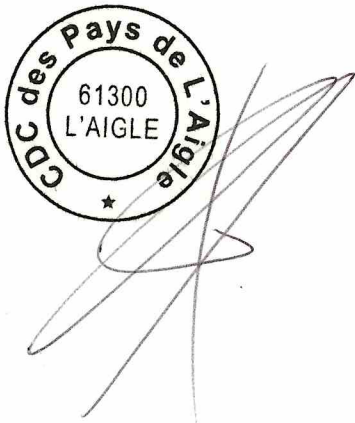
Le Bureau, après en avoir délibéré :

Acte rendu exécutoire après
publication le 09 juin 2022

- **RETIENT** l'offre présentée par la Société ECO CONFORT pour un montant de 77 942,77 € H.T soit 93 531,32 € TTC
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à l'exécution du présent marché.

VOTE : UNANIMITÉ

Le Président,
Jean SELLIER



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme